JUIN 2025 NUMÉRO 9

Situation actuelle

EN MANCHETTE

- Le Royaume-Uni et les États-Unis parviennent à un accord commercial
- Les É.-U. et la Chine réduisent les droits de douane
- La BdJ laisse les taux inchangés
- La Fed laisse les taux inchangés
- La Banque d'Angleterre réduit son taux de 25 pb
- Les négociations commerciales avec l'UE sont mises à mal
- L'IPC américain ralentit alors que l'IPC canadien s'accélère

Le dollar américain a traînaillé derrière ses pairs. Dans la foulée, l'indice des cours du dollar a dégringolé à des niveaux observés pour la dernière fois en décembre 2023, malgré la hausse des taux obligataires américains et l'optimisme quant aux éventuels accords commerciaux.

Le jeudi 8 mai, les États-Unis et le Royaume-Uni ont conclu un premier accord commercial depuis le jour de la libération. Celui-ci abaisse les droits de douane imposés sur les automobiles et l'acier, et fournit certaines indications sur la future tournure des accords. La bonne surprise est toutefois tombée la fin de semaine suivante en Suisse : **les États-Unis et la Chine ont convenu de réduire les droits de douane pendant 90 jours de plus.** Les États-Unis ont abaissé les droits de douane sur les marchandises chinoises de 145 % à 30 %, tandis que la Chine a abaissé les siens de 125 % à 10 % (l'application des droits supplémentaires de 20 % par les États-Unis découlant de la pénalité liée au fentanyl étant maintenue). Depuis l'établissement de ces allègements, plusieurs représentants de la Maison-Blanche et le président Donald Trump accusent la Chine de ralentir la mise en œuvre d'un accord commercial. On présume qu'un appel entre M. Trump et M. Xi sera nécessaire pour parvenir à une entente.

Comme prévu, **la Banque du Japon a maintenu son taux cible à 0,5 % lors de sa réunion de mai.** Un discours accommodant prévoyant un report de l'atteinte de la cible d'inflation de 2 % s'est ensuivi.

Lors de la réunion du 7 mai, le Comité fédéral de l'open market (FMOC) a convenu à l'unanimité de maintenir le taux directeur de l'ordre de 4,25 % à 4,5 %, mentionnant les risques d'une hausse de l'inflation et du chômage. M. Powell a indiqué que la Fed souhaitait ne pas réduire les taux dans la précipitation, compte tenu des conséquences économiques inconnues quant aux droits de douane pour le moment. Il a aussi souligné la résilience et la vigueur continues de l'économie américaine, comme en témoignent les récentes données économiques objectives. Au cours de la séance de questions, le double mandat a été remis en cause dans un scénario de la stagflation et de contre-pesée des risques : à savoir diminuer l'inflation ou maîtriser le chômage. M. Powell a indiqué que la Réserve fédérale examinerait l'écart entre chacun de ces paramètres et leur objectif avant de décider de faire le part des choses entre les deux pans du mandat.

La Banque d'Angleterre a diminué le taux d'escompte de 25 pb, malgré la dissension au sein du Comité de politique monétaire (CPM) : cinq membres ont voté en faveur d'une diminution de 25 pb, deux en faveur d'une baisse de 50 pb et deux en faveur d'un statu quo. Dans leur raisonnement, les opposants étaient partagés : les membres aux vues conciliantes craignaient que la politique commerciale fasse fléchir la croissance mondiale. Pour leur part, les membres bellicistes, notamment l'économiste en chef de la Banque d'Angleterre, Huw Pill, estimaient que la baisse des coûts d'emprunt assouplissait déjà les conditions financières alors que l'inflation persistante était inquiétante.

Une fois de plus, **les données sur l'inflation américaine ont continué de ralentir : l'inflation globale dont le taux prévu était de 2,4 % est passé à 2,3 % d'une année sur l'autre**, soit le taux le plus faible depuis février 2021. Malgré le ralentissement, les économistes ont lancé une mise en garde : il se peut que les coûts imposés par les droits de douane universels ne se répercutent pas dans les données sur l'inflation avant juin et juillet. Moody's a abaissé la note de crédit des États-Unis à Aa1, soit un cran en deçà de la note Aaa. Cette décision concorde avec les abaissements de notation effectués par S&P Global et Fitch au cours des dernières années et met fin à la note AAA que les États-Unis détenaient depuis plus d'une centaine d'années.

À l'horizon

Après l'impasse des pourparlers commerciaux entre les États-Unis et l'UE, M. Trump a recommandé l'application de droits de douane de 50 % sur les produits européens à compter du 1er juin. Cette échéance a toutefois été reportée au 9 juillet, à la suite d'un appel productif avec la présidente de la Commission européenne, Ursula Von der Leyen. La suspension actuelle de 90 jours des droits de douane pour la plupart des pays devrait prendre fin le 9 juillet, les principaux accords visant le Canada, l'Union européenne, l'Inde, le Japon, le Mexique et la Chine. D'autres allègements tarifaires sont survenus vers la fin de mai, lorsqu'un tribunal du commerce international des États-Unis a déclaré que la loi de 1977 avait été invoquée à tort dans le cadre de l'imposition des droits de douane. L'administration Trump a interjeté appel de la décision. Celle-ci est maintenant suspendue pour entendre les arguments, et la Maison-Blanche a promis d'interjeter appel à cet égard devant la Cour suprême au besoin.

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS À VENIR

DATE	ÉVÉNEMENT
4 JUIN	Décision concernant le taux de la BdC
5 JUIN	Décision concernant le taux de la BCE
6 JUIN	Taux de chômage aux États-Unis
17 JUIN	Décision concernant le taux de la BdJ
18 JUIN	Décision concernant le taux de la Fed
19 JUIN	Décision concernant le taux de la BdA

À la suite de la publication le 20 mai du niveau plus élevé que prévu de l'IPC au Canada, les économistes ont commencé à revoir leurs prévisions pour la réunion de juin de la BdC. L'IPC global (1,7 %) a bénéficié de la suppression de la taxe sur le carbone. Un examen approfondi révèle toutefois que l'inflation de base a augmenté de 0,37 % d'un mois sur l'autre, ce qui représente un taux annualisé de 3,4 % sur trois mois. La courbe des swaps indexés sur le taux à un jour est passée d'un assouplissement de 17 pb à seulement 5 pb environ en vue de la prochaine date de décision sur les taux, le 4 juin.

Marchés émergents

Comme annoncé, la Banque centrale du Brésil (BCB) a relevé le taux Selic de 50 pb pour le porter à 14,75 %. Les messages concernant les futures augmentations sont toutefois plus ambigus, et les analystes les interprètent comme pouvant signifier soit une pause, soit une augmentation de 25 pb lors de la prochaine réunion. Les demandes de pause se sont multipliées, car l'inflation d'une année sur l'autre, prévue à 5,49 %, est ressortie à 5,4 % vers la fin du mois. Dans la foulée, le real brésilien s'est apprécié et les taux des swaps ont diminué tout au long de la courbe. En outre, pour gérer les déficits budgétaires, le ministère brésilien des Finances aurait envisagé d'imposer une taxe de 3,5 % sur les opérations financières. Il a toutefois fait marche arrière, les investisseurs craignant que cette mesure ne vise à limiter les flux de capitaux.

© Copyright Banque Royale du Canada, 2025. RBC Services aux investisseurs[MC] est la marque nominative mondiale d'une unité qui exerce ses activités principalement par l'intermédiaire des sociétés suivantes : Banque Royale du Canada et Fiducie RBC Services aux investisseurs, ainsi que leurs succursales et sociétés affiliées. Au Royaume-Uni, RBC Services aux investisseurs exerce ses activités par l'intermédiaire de la succursale de Fiducie RBC Services aux investisseurs située au Royaume-Uni, en étant agréée et réglementée par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) du Canada. Elle est agréée par la Prudential Regulation Authority. Elle est assujettie à la réglementation de la Financial Conduct Authority et, de façon restreinte, à la réglementation de la Prudential Regulation Authority. Des précisions sur l'étendue de la réglementation de la Financial Conduct Authority et de la Prudential Regulation Authority applicable vous sont fournies sur demande. RBC Offshore Fund Managers Limited est régie par la commission des services financiers de Guernesey (Guernsey Financial Services Commission) pour ses activités de placement. Numéro d'enregistrement de l'entreprise : 8494. Le présent document est fourni à titre indicatif et général et ne vise pas à donner des conseils financiers, fiscaux, juridiques ou comptables ; vous ne devez donc pas vous y fier à de telles fins. RBC Services aux investisseurs ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie de quelque nature que ce soit quant à l'exactitude ou au caractère complet des renseignements contenus ou cités dans ce document. Dans toute la mesure autorisée par la loi, ni RBC Services aux investisseurs, ni ses sociétés affiliées, ni aucune autre personne n'assument une quelconque responsabilité à l'égard des pertes ou dommages pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation par son destinataire ou par quiconque de renseignements contenus dans les présentes. Les liens vers des sites Web externes ne sont fournis qu'à titre de référence. RBC Services aux investisseurs ne vérifie, ne recommande, n'approuve, ni ne contrôle le contenu de ces sites, et décline toute responsabilité à cet égard. L'utilisation des liens menant vers des sites Web externes est à vos risques. ® / [MC] Marques de commerce de Banque Royale du Canada, utilisées sous licence.